Octobre 2020

Partage international nº 386 – Octobre 2020

La relation entre les lois de l'univers et le libre arbitre pose question à l'humanité depuis que l'homme a commencé à s'interroger sur les notions de volonté et de libre arbitre.

Savoir si l'humanité dispose du libre arbitre, et dans quelle mesure, est une interrogation séculaire que les enseignements de la Sagesse éternelle traitent, tout en énonçant la responsabilité particulière du disciple, comme le montre l'article de Aart Jurriaanse dans ce numéro : *« Le disciple qui s'avance sur le Sentier se doit de cultiver une capacité à cheminer seul, ce qui exige un certain courage. Il lui faudra aller constamment à l'encontre de l'opinion de ceux qui l'entourent – relations, amis, compagnons, ceux avec qui il se trouve en rapport au niveau religieux, et l'opinion publique en général. Cela exigera souvent du courage, mais le disciple devra apprendre à faire les choses comme il l'entend, suivant sa conviction profonde ; et peu importe s'il s'oppose à l'opinion de ceux qui lui sont chers, ou aux autorités communément acceptées. »*

Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant, où nous devons faire un usage collectif de notre libre arbitre afin d'améliorer la vie de tous.

On pourrait ajouter cette question à la discussion : sommes-nous, collectivement et individuellement, suffisamment mûrs pour tenir compte de la nécessité de changement si clairement démontrée par la pandémie ? Sommes-nous capables d'entendre le monde « en souffrance » comme l'exprime le pape François ? Avons-nous l'imagination, l'empathie et la volonté d'utiliser notre libre arbitre pour travailler à la transformation et à la guérison de la planète ?

Pour citer le Maître de Benjamin Creme dans ses deux articles sur la Loi : les êtres humains sont-ils capables d'accepter les conséquences de la Loi, d'accepter le changement et d'« *entreprendre une action concertée pour réorienter leurs pensées et leurs actes, et rétablir ainsi la primauté de la Loi » ?* C'est certainement le nœud du problème actuel.

Date des faits : 1 octobre 2020
Thématiques : Editorial
Rubrique : Ce mois-ci dans Partage international